



P.V. de l'Assemblée Générale de l'AILouvain

Mardi 2 mai 2023

Réunion en présentiel au siège de GSK (avenue Fleming à 1300 Wavre)

Note : Le document envoyé aux participants pour la préparation de l'AG, y compris l'agenda de la réunion, est repris en annexe.

1. Introduction de l'Assemblée Générale et approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2022

Laurence et Steve ouvrent la séance à 16:30 et introduisent l'Assemblée Générale en remerciant GSK pour son accueil à son siège. Elle remercie aussi tous les participants qui se sont déplacés. 46 Alumni sont inscrits à cette Assemblée Générale, qui peut donc délibérer valablement

Le PV de l'Assemblée Générale de 2022 est approuvé.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2023 est approuvé.

2. 2022 : Nos réalisations, notre raison d'être

Voir la présentation Slides 4 à 10.

Steve présente ce que l'on retient pour 2022: les 150 ans du CI et de l'AILouvain avec un programme riche et varié qui a plu à de nombreux Alumni et étudiants de l'EPL, garder notre mission en ligne de mire et de nombreuses autres activités pour les Alumni, les étudiants et les entreprises dont très peu durent être annulées pour manque de participation. A noter, les conférences de Luc de Brabandère, les Joyeuses Retrouvailles, les évaluations de stages pour les étudiants.



3. 2022 : Merci à notre écosystème

Voir la présentation slides 11 à 16.

Membership : Un défi relevé dans une conjoncture difficile

Steve présente le statut du membership. En 2022, grâce au dynamisme de l'association et à la confiance de ses membres, en tant qu'individus et entreprises, l'association a relevé le défi de maintenir et étendre son impact sur son écosystème. Au travers d'une réelle intimité avec le réseau et grâce à une année spéciale autour des 150 ans, l'équipe staff a joué un rôle essentiel dans cette

dynamique. Le montant des cotisations 2022 a ainsi dépassé le montant historique des 6 dernières années.

La tendance pour 2023 semble par contre plus difficile à maintenir avec un Membership en baisse par rapport à 2022 malgré tous les efforts et l'engouement des 150 ans, mais stable par rapport à 2021. Il manque encore 50 membres pour égaler 2022. Cette baisse pourrait s'expliquer par des soucis de logistique au niveau de l'appel à cotisation arrivé plus tard que d'habitude (semaine du 20/12) et l'album photo des 150 ans qui a pris le dessus sur l'appel à cotisation.

Membres d'honneur et de soutien :

Steve remercie les membres d'honneur et les membres de soutien.

Partenariats :

Laurence présente l'évolution des partenariats, un défi relevé dans une conjoncture difficile avec un montant en partenariat exceptionnel en 2022 lié à l'événement des 150 ans (90.160€) avec en particulier Nokia et GSK comme nouveau partenaire premium suivi en 2023 de Sweco.

Elle félicite l'équipe de gestion pour cette performance. Ce sont en effet les partenariats qui permettent d'offrir des activités qualitatives aux Alumni et entreprises.

Laurence mentionne qu'il sera difficile de maintenir le niveau de partenariat de 2022 en 2023 et dans les années à venir car 2022 fut une année spéciale avec le gros événement des 150 ans. En effet le nombre de partenaires doit rester en alignement avec le nombre d'événements organisés par l'AILouvain c'est-à-dire la création de valeur que l'association peut réaliser au quotidien. Elle remercie tous les membres et les partenaires pour leur confiance.

4. 2023 et au-delà : Perspectives

Voir la présentation slides 17 à 20.

Laurence présente à l'Assemblée Générale le programme 2023. Il y a tout d'abord le rôle sociétal que l'Ingénieur.e joue dans la transition, ensuite les collaborations avec et au service de l'ECOSYSTEME de l'AILouvain avec les Alumni et au-delà et finalement le focus du programme sur 4 cibles essentielles avec les projets associés:

- Les Alumni du bout du monde
- Les futurs Alumni
- Les étudiants bientôt diplômés
- Tous les Alumni

5. Résultats financiers 2022 et budget 2023

Voir la présentation slides 21 à 26.

Sébastien présente la situation financière qui est saine et prouve de la résilience du business model de l'association.

- La situation financière est saine grâce à des **memberships et des partenariats entreprises encore en augmentation**. Ceci nous permet de financer les événements en diminuant les frais de participation pour les membres
- Il semblerait néanmoins que nous ayons atteint les limites de notre business model, en ce qui concerne les partenariats entreprise.

- Pour des facilités de gestion opérationnelle et de gestion du cash, et pour partiellement financer les 150 ans, nous avons dégagé 20 k€ des fonds, sur 2023. En plus de ce retrait, nos **fonds ont régressé en 2021**.
- L'année 2022 et l'inflation galopante ont fortement **augmenté nos frais**.
- L'engagement de l'équipe à trouver des solutions innovantes de financement est remarquable. Les **compétences commerciales et relationnelles** pour développer les partenariats entreprises sont essentielles pour se donner les moyens de nos ambitions.

Pour les 150 ans, nous pouvons confirmer un excellent bilan financier car les 150 ans ont presque été auto-financés à 118.881€ avec une perte de 15k€ financée grâce à un prélèvement du fonds.

Concernant le budget 2023, l'AILouvain met tout en œuvre pour réaliser un budget en équilibre à 155k€ de dépenses malgré l'inflation qui nous impacte pour les salaires essentiellement et un loyer de nos locaux qui a été revu par l'administration de l'UCLouvain.

Sébastien présente un aperçu de l'évolution du fonds de l'AILouvain. La valeur du fonds a fluctué ces dernières années en fonction de la conjoncture. Plusieurs prélèvements ont pu avoir lieu pour soutenir l'association et aujourd'hui le fonds est valorisé à 250k€ ce qui est la moyenne sur les 8 dernières années.

La contribution de tous est bienvenue pour nous aider à garder cette position financière saine.

5. Décharge aux administrateurs et composition du CA

Voir la présentation slides 27 à 31.

Décharge est donnée à l'unanimité des voix aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022.

Composition du Conseil d'Administration :

Laurence présente la composition du CA pour l'année à venir :

- Aucun membre ne quitte l'association
- Margo Hauwaert, ELME 2020, ainsi que Marc Van Den Neste, Matériaux 1991, qui a déjà été membre du CA par le passé, rejoignent le CA.
- L'AG valide les candidatures de Margo Hauwaert et de Marc Van Den Neste comme nouveaux membres du CA

Pour l'année 2023, le CA sera composé de



Le CONSEIL d'ADMINISTRATION 2023



Une équipe à votre écoute



Laurence GUIOT
CHIMIE 1994
Co-Présidente



Steve TUMSON
ELME 2009
Co-Président



Sébastien COMBEFIS
INFO 2007
Trésorier



Benoît SIMON
ELEC 1992
Secrétaire Général



Alexis BARBARIN
GC 2020
Vice-Président



Xavier LEPOT
MECA 1986
Vice-Président



Pierre de LOVINFOSSE
MECA 1988
Administrateur



Margo Hauwaert
ELME 2020
Administratrice

L'équipe opérationnelle



Sophie et Nathalie



Alain JONAS
MATERIAUX 1986
Doyen de l'EPL
Administrateur



Dimitri LEDERER
ELEC 2000
Administrateur



Jean-Pierre RASKIN
PhD SC APPL
1997
Administrateur



Marc SOHET
Métallurgiste
1975
Administrateur



Joris VAN HECKE
SINF 2015
Administrateur



Marc VAN DEN NESTE
Matériaux 1991
Administrateur



Steve et Laurence clôturent l'AG à 18:00 en remerciant tous les membres, partenaires, personnel et le Conseil d'Administration pour leur soutien tout au long de leur première année de co-présidence. Ils invitent les membres à assister à la conférence sur « Les défis Technologiques, énergétiques et environnementaux d'un géant pharmaceutique en Belgique ».

ANNEXE : Document partagé en préparation de l'Assemblée Générale